**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand

**Band:** 80 (1953)

**Heft:** 12

**Artikel:** Patoisan ou patoisant?

Autor: Chessex, Pierre

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-228733

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Patoisan ou patoisant?

Pour clore notre modeste polémique nous ne pouvons mieux faire que reproduire le magistral article publié par M. P. Chessex, qui vient d'obtenir le Prix Henri Kissling, et qui parut dans la « Feuille d'Avis de Lausanne » le 25 septembre 1952. Il est plus que jamais d'actualité...

On ne connaît pas encore l'origine du mot patois. En ancien français, il a le sens de « langage particulier ». Aux vers 709 et 710 du Roman de la Rose du délicat poète Guillaume de Lorris (XIII<sup>e</sup> siècle), il désigne le babil et le chant des oiseaux qui habitent nombreux le merveilleux verger :

Lais d'amors et sonnès cortois Chantons chascuns en son patois.

Quatre siècles plus tard, La Fontaine reprendra ce sens archaïque quand il écrira ces vers chargés d'ironie:

L'âne, qui goûtait fort l'autre façon Se plaint en son patois. [d'aller, (Le meunier, son fils et l'âne.)

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, le mot patois désigne un parler dialectal, réservé à la conversation familière et ordinairement privé de littérature : c'est bien le cas de nos parlers romands, où l'on n'a guère songé à écrire en patois avant le XIX<sup>e</sup> siècle.

Diverses étymologies ont été proposées, sans grand succès; Larousse a suggéré le bas latin patriensis « du pays, paternel », qui aurait donné patrois, puis patois; d'autres ont émis l'hypothèse qu'une relation aurait existé entre patte et patois: patte a donné pataud; le patois aurait été un langage pataud, un parler lourd et traînant... Rien de cela n'est satisfaisant.

Le mot *patois* figure dans les dictionsaires français et dans certains de nos lexiques régionaux.

Le Dictionnaire savoyard de Constantin et Désormaux (Paris, 1902, p. 305), mentionne simplement le mot « Patwé, s.m.: patois » relevé dans la région d'Annecy:

C'est tout.

Le Glossaire du patois de la Suisse romande du doyen Bridel (M.D.S.R., XXI, Lausanne, Bridel, 1866, p. 279) mentionne ces mots : « Patei, s.m. : patois, idiome du paysan. C. pat, commun. rustique. » Ce qui signifie que, selon Bridel, le mot patois provient du celtique pat « commun, rustique ». Cette étymologie est fort suspecte : le bon doyen fit partie d'un groupe de celtisants enragés, à une époque où il était bien porté de tout ramener aux Celtes. Bridel, Bullet (de Besançon) et d'autres celtisants ont proposé des étymologies celtiques pour des noms notoirement romains ou latins tels que Montreux ou Payerne!

Dans son Glossaire du patois de Blonay (M.D.S.R., Lausanne, Bridel, 1910, p. 399) si riche et si bien documenté, Louise Odin ne mentionne que le mot patwè.

Il n'est donc nulle part question des mots patoisan ou patoisant. On trouve en revanche l'adjectif patois-patoise, le nom commun patoiserie et surtout le verbe patoiser, qui figura sauf erreur pour la première fois dans le Dictionnaire national de Bescherelle (Paris 1843-1846). Il est dérivé de patois. Larousse lui prête les sens suivants : « Parler patois ; employer des provincialismes ; parler avec un accent provincial ; transitivement : exprimer en patois : patoiser un rôle. »

Bien qu'il ne figure dans aucun glossaire. le mot *patoisant* est bien vivant, chez nous comme en France.

Parlant des mouvements des amis du patois vaudois et de leurs assemblées, l'auteur poursuit :

Les journaux du pays mentionnent ces assemblées de patoisants. Or une fois sur deux, en tout cas, ces comptes-rendus écrivent patoisan, sans t final, comme Veveysan. Ormonnan ou mahométan. Est-ce juste, et est-il bon de laisser s'implanter cette orthographe?

Non, il n'y a aucune raison pour écrire patoisan. La seule orthographe possible et logique est patoisant, avec t. Ce substantif est formé du participe présent du verbe patoiser; le féminin sera donc patoisante, comme un passant, une passante, du verbe passer, un revenant, une revenante, du verbe revenir, un celtisant, une celtisante, du verbe celtiser, etc.

Il faut pourtant relever que dans certaines régions du pays on a formé récemment un féminin en -anne sur le modèle paysan-paysanne, ce qui ferait croire à un masculin en -an. Selon M. Oscar Pache, secrétaire des patoisants vaudois, qui m'écrit une lettre pleine d'utiles renseignements, « on dit communément dans le Jorat : une patoisanne pour une dame qui s'exprime dans cette langue. Ceux du Pays-d'Enhaut disent : on patéjan, onna patéjanne »: (in. litt. 28. 11. 51.)

Mais ces formes ne sont pas anciennes et ne sauraient en aucune façon faire passer pour fautive la forme patoisant-patoisante, que l'on trouve du reste sous la plume de tous les spécialistes de l'histoire de la langue française, de ses dialectes et de ses patois; Dauzat, Gauchat, Jaberg, etc., écrivent toujours patoisant et n'auraient pas l'idée de supprimer ce t'final. Le Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande ne connaît que patoisant.

Il faut reconnaître, à la décharge de quelques-uns, que le problème des noms français en -an est assez complexe.

L'ethnique Ormonnan, par exemple, qui désigne l'habitant des Ormonts, et fait au féminin Ormonnanche ou Ormonnenche, porte un suffixe d'origine ligure.

Les Ligures furent les habitants de notre pays et des régions voisines (France, Italie) avant l'arrivée des Gaulois-Helvètes. Soumis ou refoulés par ces derniers, ils se mêlèrent aux nouveaux occupants ou se réfugièrent dans les montagnes et les hautes vallées. Ils semblent avoir été nombreux dans les Alpes et les Préalpes suisses et nous ont laissé un certain nombre de noms de lieux et de vocables communs.

Plusieurs noms français doivent leur terminaison -an au suffixe latin -anus (ou plutôt à la forme accusative -anum): vatican (vaticanum); médian (medianum; doublet: moyen); roman (romanum); tyran (tyranum); plan (planum; doublet: plain), etc.

Sur ce modèle latin en -anum se sont formés quelques mots d'emprunt tels que persan, pélican, mahométan, gallican, anglican, faisan, rhénan, ancyran, etc.

D'autres mots français sont redevables de leur terminaison -an à des mots italiens et espagnols en -ano, ou à des vocables provençaux en -an: artisan (italien artigiano); courtisan (italien cortigiano); toscan (italien toscano); castillan (espagnol castellano); capelan (provençal capelan); de même catalan, gitan, capitan, portulan, andorran, gaditan, etc.

Flan vient du francique fledo et van du latin vannus. Ensuite nous trouvons la terminaison -an dans un certain nombre de mots orientaux tels que drogman, trucheman, musulman, ottoman, sultan, birman, caftan, iman, etc.

Enfin il faut relever que, dans un certain nombre de mots, la terminaison -an s'est substituée à d'autres désinences, particulièrement à -ant et à -enc:

Brelan (du vieux français brelenc), chambellan (chambrelenc), éperlan (éperlenc), jaseran (du vieux français jaserenc, dérivé du nom de la ville d'Alger, al-Djezair, d'où venaient beaucoup de cottes de mailles), cadran (quadrant, du latin quadrans), paysan (paysenc), merlan (merlenc), etc. En revanche, la terminaison -an a été remplacée par -and dans des mots tels que allemand ou normand (jadis aleman, de alemannus, norman, de nortmannus).

Comment ces masculins français en -an forment-ils leur féminin? Laissant de côté les ethniques que nous reprendrons tout

à l'heure, nous constatons qu'une petite minorité forment leur féminin en -anne. soit avec deux n : paysan-paysanne, Jean-Jeanne.

Le plus grand nombre forment leur féminin en -ane, soit avec une seule n: plan-plane, médian-médiane, partisan-partisane, vatican-vaticane, musulman-musulmane, courtisan-courtisane, faisan-faisane, sultan-sultane, gitan-gitane. roman-romane, etc.

Les ethniques français en -an dont l'orthographe est fixée, et qui figurent dans les dictionnaires, font pour la plupart leur féminin en -ane (une n):

Castillan-Castillane, Toscan-Toscane, Catalan-Catalane, Pisan-Pisane, Birman-Birmane, Ottoman-Ottomane, Persan-Persane, Afghan-Afghane, Bressan-Bressane, Gavrian-Gavriane, Mantouan-Mantouane, etc.

Exceptions : Iséran-Iséranne, Valaisan-Valaisanne.

La Suisse romande est assez riche en ethniques en -an. A vrai dire, peu sont historiques et formés régulièrement. Beaucoup sont artificiels et récents, ou usités par un nombre infime d'habitants du pays. Je suppose que la forme Valaisan-Valaisanne a beaucoup contribué à développer le suffixe en -anne qui a prévalu parfois sur le suffixe normal en -ane.

Type : Veveysan-Veveysanne, Pulliéran-Pulliérane.

Nous retrouvons ici le suffixe -anus sous sa forme savante. Dans Veveysan, l's a été suggéré par le nom de la rivière, la Veveyse. Pulliéran a été très maladroitement formé, Dieu sait par qui, quand et comment! Où a-t-on été chercher le groupe er (Pulliéran) qui n'existe ni en latin (Pulliacum) ni en français? Charmeysan (de Charmey) n'est pas mieux formé, de même que Culliéran, tandis qu'on trouve plus de logique dans Savièsan (de Savièse) Valleyre-sous-Valleyran (de dans Rances). Sur le modèle Veveysan on a fait Laveysan (où il n'y a même plus l'excuse de la rivière) et Blonaysan. Sur le modèle Pulliéran, Culliéran, on peut citer Orniéran (Orny), Baulméran (Baulmes), Pomeyran (Pomy) ou Prill(i)éran (Prilly).

A part Valaisanne, qui s'écrit toujours avec deux n, les féminins de ces ethniques romands ne sont pas fixés. L'usage veut que l'on dise Veveysanne; on écrit Culliérane et Culliéranne; pour désigner une femme de Mathod ou de Féchy, dira-t-on une Matolane ou une Matolanne, une Fetzolane ou une Fetzolanne? Tout en percevant la tendance actuelle, qui est d'adopter plutôt les deux n, je penche encore pour la première forme, plus conforme au génie des parlers issus du latin.

Mais si l'on peut hésiter pour ces ethniques, il n'est plus de doute possible pour patoisant et pour son seul féminin patoisante.

Pierre Chessex.

Encore quelques mots au sujet de l'orthographe du mot patoisant

Un ami de notre vieux langage m'écrit que nombreux sont les membres de son groupement qui veulent écrire patoisan (donc sans t final) par analogie avec le mot courtisan, parent du verbe courtiser, dit-il, comme patoisan est parent du verbe patoiser.

J'attendais cet argument avec impatience, car il prouve justement le contraire.

Le mot courtisan n'est pas du tout un ancien participe présent du verbe courtiser. Le mot courtisan a été emprunté à l'italien cortigiano, ce qui explique sa finale -an (sans t); le verbe courtiser a été formé de toutes pièces sur ce mot courtisan. Le verbe est donc postérieur au substantif, courtisan est plus ancien que courtiser.

Au contraire, le nom commun patoisant est un ancien participe présent du verbe patoiser; le verbe existait bien avant le substantif.